

Réserves concernant les travaux de finition

Par pitonbenoit, le 26/02/2010 à 11:53

Bonjour,

j'ai emmenagé il y a plus d'un an dans un logement neuf et certaines des réserves ne sont toujours pas levées. Pourriez-vous m'indiquer quel est mon droit dans pareil cas, est-je le droit de demander des pénalités par exemple ?